

M. Bethmont déclare que la commission repousse l'amendement.
Rejet de l'amendement Mornay.
L'article 44 porte :
1° Que les hommes en disponibilité de l'armée active et les hommes de la réserve peuvent se marier sans autorisation.
2° Que les hommes mariés demeurant soumis aux obligations de service qui pèsent sur leurs classes.
3° Que les hommes en disponibilité ou en réserve qui sont pères de quatre enfants vivants passent de droit dans l'armée territoriale.

M. Chevandier demande qu'on n'autorise le mariage qu'après deux ans d'incorporation.
L'orateur demande le renvoi de l'amendement à la commission.

M. le général Billot, au nom de la commission, repousse l'amendement.
Rejet de l'amendement Chevandier et adoption de l'article 43.

L'article 46 porte que des lois spéciales détermineront les bases de l'organisation de l'armée active, de l'armée territoriale et des réserves. (Adopté.)

L'article 47 énumère les conditions nécessaires pour être autorisé à contracter un engagement volontaire. (Adopté.)

L'article 48 fixe à 5 ans la durée de l'engagement et ajoute qu'en temps de guerre il pourra être contracté pour la durée de la guerre. (Adopté.)

L'article 49 autorise les hommes envoyés en disponibilité à compléter leurs cinq ans. (Adopté.)

L'article 50 porte que les engagés volontaires ainsi que les hommes admis à compléter leurs cinq ans, ne peuvent être envoyés en congé sans leur consentement. (Adopté.)

L'article 51 concerne la procédure des engagements volontaires. (Adopté.)

L'article 52 porte que des réengagements peuvent être reçus pour un an au moins et deux ans au plus. (Adopté.)

L'article 53 fixe la procédure des réengagements. (Adopté.)

L'article 54 autorise à contracter un engagement d'un an les bacheliers, les élèves ou admissibles des écoles des arts et manufactures, des arts et métiers, des beaux arts, du conservatoire de musique, des écoles d'agriculture, des écoles vétérinaires.

M. Beausserie développe un amendement portant que toutes facilités compatibles avec le service actif ou auxiliaire dans l'armée, seront laissées aux soldats pour poursuivre leurs études professionnelles.

M. de Bastard, au nom de la commission, repousse l'amendement.
Rejet de l'amendement Beausserie.

M. Duvergier de Hauranne demande que le volontariat d'un an soit soumis à des conditions qui répondent mieux au principe d'égalité. A cette fin, l'orateur impose au volontaire d'un an de s'entretenir à ses frais.

M. de Belenstel critique l'institution du volontariat d'un an, qui, suivant lui, ne bénéficiera qu'à une classe de privilégiés.

M. Bethmont, au nom de la commission, proteste contre cette accusation et expose que le volontariat d'un an a pour but de sauvegarder les droits de l'intelligence.

M. le général Robert demande que le mot nationales, mis à côté du mot écoles, disparaisse de l'article.

M. Bethmont, au nom de la commission, maintient l'épithète.

M. Margaine demande le renvoi de la discussion à demain.

L'Assemblée prononce le renvoi.
M. Bouchet demande à interpellier le gouvernement sur le décret qui annule une délibération du conseil général des Bouches-du-Rhône.

M. Victor Lefranc demande le renvoi de la discussion après les lois d'impôts et ajoute que le décret a été rendu sur l'avis du conseil d'Etat.

L'Assemblée constituée fixe la discussion de l'interpellation après les lois d'impôts.
La séance est levée à cinq heures 45 minutes.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix.

Session de mai 1872.

Sommaire de la séance du 17 juin 1872

(Présidence de M. J. Derognacourt maire.)

Sont présents : MM. Derognacourt, Delporte-Bayart, A. Famechon, Achille Scrépel, Edouard Delattre, Louis Watine, Ch. Junker, Labbe-Coppin, Ch. Daudet, Désiré Sival, A. Hindré, Henri Parent, Louis Barbotin, Henri Scrépel, Paulin Richard, Godefroy, Augustin Morel, Charles Roussel, J.-B. Delplanque, Motte-Bossut.

Absents : MM. Joseph Quint, Delcourt-Tiers, A. Talon, Carrette-Pennel, A. Barboux, L. Willem, C. Gastel, C. Descat, Toulemonde-Nollet, B. Coulogne, empêchés ; Scrépel-Roussel, en voyage.

Le Conseil municipal

Adopte une série de projets d'élargissement et percement de rues se rapportant à l'exécution de l'avenue de Roubaix, depuis la rue d'Alsace jusqu'à la place du champ des Nonnes, à Tourcoing ;

Vote un crédit de 18,000 francs pour achats et l'installation d'un matériel destiné à déterminer la quantité de matières solubles contenues dans la laine et autres textiles soumis à la condition publique ;

Adopte la réception définitive des travaux exécutés à l'abattoir et vote un crédit de 77 fr. 84 pour solde de ces travaux.

Adopte un avant-projet d'établissement d'un gymnase municipal, rue de la Promenade.

Le secrétaire,
CH. JUNKER.

Voici les votes des députés du Nord sur l'article 44 de la loi militaire :

Pour : MM. Baucarne-Leroux, Boudin, Botticau, Brabant, de Grigolet, de Corcelle, Descat, Dupont, d'Hespele, Kolb-Bernard, Leurent, de La Grange, de Marcère, Martel, Maurice, de Melun, de Mérode, Plichon, Roger, des Rotours, de Staplande, Wallon.

Contre : MM. Corne, Pajot, Théry.
N'ont pas pris part au vote : MM. Rame, Derognacourt, Testelin.

La Compagnie du chemin de fer du Nord informe le public qu'elle ne recevra plus, à partir du 1^{er} juillet prochain, les coupures de 1, 2 et 5 fr., émises par les villos et les sociétés financières.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur de prévenir le public qu'elle reprendra, à partir de dimanche prochain 23 juin, la série des trains spéciaux à prix réduits à destination de Dunkerque, Calais et Boulogne.

Le premier voyage aura lieu sur Dunkerque aux prix suivants :
2^e classe, 5 fr. 50. — 3^e classe, 4 fr. 50, aller et retour compris.

Le départ de Lille est fixé à 7 h. 30 matin.

La rentrée à Lille est fixée à 10 h. 50 soir.

On lit dans le Monde :

« Le sacre de Mgr Robert, évêque de Constantine, qui devait avoir lieu le dimanche 16, à Bone (l'ancienne Hippone), et auquel plusieurs évêques de France avaient été invités, a dû être contre-mandé, à cause des difficultés survenues entre Rome et le gouvernement pour la rédaction des Bulles.

« Les deux autres évêques préconisés le 6 mai, Mgr Delannoy, évêque de Saint-Denis (île de la Réunion), et Mgr de Gaffori, évêque d'Ajaccio, voient pour les mêmes raisons la cérémonie de leur sacre ajournée indéfiniment. Déjà précédemment Mgr Duquesnay, évêque de Limoges, avait souffert de ses tracasseries. »

Nous lisons dans le Mémorial de Lille :

« Il n'a jamais été question de la retraite de M. Esparbié du journal le Mémorial. Notre rédacteur en chef, sur l'avis formel de son médecin, a dû momentanément prendre un repos commandé par l'état de sa santé. Nous sommes heureux d'annoncer aux personnes dont il a gagné les sympathies que ces premiers jours de calme ont eu pour M. Esparbié une heureuse influence et que nous le verrons revenir plein de forces nouvelles pour continuer son œuvre.

« Quant au changement de ligne, nous le nions complètement. D'ailleurs nous n'avons rien à dire à ce propos, et la *Vraie France*, qui a du tact, comprendra que nous n'avons point à prendre la parole en l'absence de notre rédacteur en chef. Nous déclarons formellement que notre tâche est de continuer à marcher dans sa voie et que nous n'entamerons pas de discussion sur le terrain des principes. Nous comptons qu'on ne cherchera pas à nous y amener. »

L'affaire Saint-Martin, qui devait venir hier devant le tribunal correctionnel de Lille, a été renvoyée, sur la demande de la défense, au milieu du mois de juillet. Il s'agit d'une réclamation de l'Etat d'environ 80,000 fr. pour fournitures défectueuses.

Dans l'affaire Baron, plus de deux cents témoins seront entendus. On cite dans leur nombre M. Jules Brame, assigné comme président de la commission de l'emprunt de 15 millions du département du Nord, à l'occasion de la guerre, et M. Testelin, notre ancien procureur.

Les débats de cette affaire dureront une dizaine de jours.

La chaleur qui vient de se déclarer avec tant de violence depuis quelques jours donne un grand intérêt aux conseils suivants du docteur George dans le *Constitutionnel* :

La chaleur directe du soleil est surtout nuisible pour la tête. Elle peut produire le coup de soleil simple, qui se borne à une violente rougeur de la figure, la congestion cérébrale très fréquente chez les enfants, et enfin l'apoplexie, souvent mortelle, surtout chez les vieillards.

Il faut donc se prémunir contre ces dangers de l'insolation à l'aide d'ombrelles comme tout le monde en porte dans les pays chauds, même les hommes, excellente habitude qui commence à s'introduire chez nous en dépit de la crainte du ridicule.

Les vêtements doivent se composer d'étoffes légères et de couleur claire, amples et larges. Les vêtements ajustés et en étoffe de drap ont fait périr bien des Anglais dans l'Inde. Même légers pour les chapeaux.

La nourriture doit également se modifier : les viandes lourdes, les substances grasses, les boissons alcooliques seront proscrites et remplacées par des viandes légères, des légumes, du laitage, des fruits, des boissons rafraîchissantes. Parmi ces boissons, les meilleures sont les limonades, l'eau de goudron, les infusions de bois amer (*quassia*), l'eau de Seltz, le café noir étendu de beaucoup d'eau.

La glace est excellente dans les grandes chaleurs, malgré des préjugés contraires. L'appétit étant presque éteint, la glace remet l'estomac et rend du ton à tout l'organisme. Les boissons froides, mais prises à

petites doses chaque fois, pour éviter les coliques, sont aussi utiles en été que les boissons chaudes en hiver.

Pour avoir de l'eau fraîche dans les appartements, on emploiera des vases poreux, où l'évaporation de la surface rafraîchit le liquide intérieur. Tels sont les *alcarazas*, et dans les régiments, les seaux à incendie en toile à voile, suspendus dans un courant d'air.

Enfin, les fréquents ablutions des mains et du visage avec de l'eau fraîche, l'arrosage des planchers et des parés, l'usage des bains froids compléteront l'ensemble des moyens les plus importants pour résister à l'élevation de la température.

Ces jours derniers, un ouvrier nommé Chrysostome Dumortier, âgé de 50 ans, fut piqué par une mouche venimeuse ; il ne prit aucune précaution, et hier, il expirait dans d'atroces souffrances.

La police de notre ville a arrêté Charles B..., tisserand, âgé de 24 ans, pour vol d'une broche en or et d'une somme de 5 fr.

Alphonse Dubayon, manœuvre, âgé de 17 ans, et Edouard Janssens, tisserand, âgé de 46 ans, tous deux sous le coup d'un arrêté d'expulsion, sont revenus en France. Ils ont été arrêtés.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Emile F..., ouvrier teinturier, pour bruit et tapage nocturnes.

Hier après-midi, un petit garçon, âgé de 3 ans, dont les parents habitent la rue de Croix, est mort empoisonné.

Il s'était emparé d'une bouteille, contenant un restant de liquide toxique qu'il avait absorbé. Il a succombé après une agonie qui n'a pas duré moins de douze heures.

La Cour d'assises du Pas-de-Calais, dans son audience du 15, a jugé le nommé Courcol, ce mendiant d'Ecoust-St-Mein qui, dans la nuit du 25 avril et sans motifs connus, assassina sa femme endormie près de son jeune fils, en la frappant sur la tête à coups de hachette.

Cet homme, déjà plusieurs fois condamné pour vols et mendicité avec menaces, était un objet de terreur pour le pays. Il s'est montré d'un cynisme effronté pendant les débats. Le jury l'a reconnu coupable sans circonstances atténuantes : la Cour l'a condamné à la peine de mort.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés sur la place, jeudi 20 juin, à 8 h. 1/2 du soir, par la *Grande-Harmonie* :

1. Allegro militaire
2. Marche
3. Ouverture V. DELANNOY
4. Rédova
5. Fantaisie sur Gemma arrangée par Bader DONIZETTI
6. Polka

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

16 juin. — Léonard Lodrigo, 27 ans, fleur, et Pétronille De Wetter, 25 ans, soigneuse. — Pierre Vanneenen, 25 ans, tisserand, et Eugénie Boulet, 18 ans, soigneuse. — Henri Cazier, 39 ans, laveur, et Sidonie Desplanques, 31 ans, dévideuse. — Louis Delbart, 23 ans, tisserand, et Philomène Cattelain, 22 ans, bobineuse. — Alexandre Eeckhout, 32 ans, laveur, et Isabelle Ferdinand, 23 ans, soigneuse. — Louis Van Coile, 44 ans, laveur, et Mélanie Kerkhove, 29 ans, soigneuse. — Frédéric Berymyn, 23 ans, jardinier, et Prudence Halsberghe, 23 ans, bobineuse. — Yves Devolder, 33 ans, menuisier, et Eulalie Billiet, 31 ans, repasseuse. — Gustave Hoys, 22 ans, peintre, et Marie Goosens, 19 ans, journalière. — Théophile Deroubaix, 25 ans, teinturier, et Fideline Huyghe, 21 ans, piquière. — Carlos Ployette, 34 ans, teinturier, et Joséphine Guernonprez, 38 ans, dévideuse. — Théophile Voreux, 44 ans, tisserand, et Henriette Deroubaix, 38 ans, couturière. — Pierre Briffaut, 22 ans, fleur, et Marie Aspelagh, 25 ans, journalière. — Paul Lechevalier de Préville, négociant, et Clara Leroux, sans profession. — Félix Hénot, 24 ans, brossier, et Irma Muret, 20 ans, brosière. — Pierre Roeteur, monteur en bronze, et Virginie Pruvost, sans profession.

NAISSANCES

14 juin. — Charles Bartier, rue Bayard. — Emilie Vuidart, rue de Lille. — Céline Honoré, rue Sébastopol. — Marie Vanpeteghem, au Pontonoy. — Noël Defretin, rue de l'Ommelet. — Angèle Piron, rue Decresse. — Clotilde Marchand, Epeule. — César Herbay, rue d'Inkermand.

15 juin. — Sylvain Depraetere, rue du Parc. — Emile Bontinck, Epeule. — Jules Poissonnier, rue du Moulin de Roubaix. — Emma Meillassoux, rue du Coq-Français. — Gustave Deperineck, rue de la Guinguette. — Albert Guinious, rue Neuve. — Henri Gouvé, Epeule.

16 juin. — Marie Ladsous, rue de Tourcoing. — Anne Helsen, rue Saint-Laurent. — Pierre Dumarchey, rue Saint-André. — Léonie Louvet, rue d'Arcole. — Angèle Herteler, au Pile. — Mathilde Maes, aux 3 Ponts. — Marie Hoogstoel, rue des Longues-Haies. — Victor Rousseau, rue de Tourcoing. — Liévin Beunel, rue de la Guinguette. — Aurélie Robert, rue des Longues-Haies. — Victor Bernard, au Pile. — Eugène Bernard, au Pile.

17 juin. — Valentine Dekien, place de la Mairie. — Céline Duyck, rue Saint-Jean. — Marie Delbecque, rue de l'Ommelet. — Hélène Vandenselaer, rue des Parvenus. — Jules Flament, rue Saint-Jean.

DÉCÈS

14 juin. — Henri Franco, 50 ans, sellier, rue St-Antoine. — Henriette Duthoit, 48 ans, blanchisseuse, rue Turgot. — Octave Bouchart, 2 mois, rue de Dérécine. — Pierre Christiaens, 10 mois, rue de Lille.

15 juin. — Marie Delahaye, 76 ans, journalière, Hospice. — J.-B. Dujardin, 53 ans, cabaretier, rue de Flandre. — Louis Cocheux, 1 mois, rue de Lannoy. — Semal, présenté sans vie, rue des Filatures. — Louis Duvergé, 86 ans, journalier, aux Petites Sources. — Mathilde Spriet, 7 ans, rue du Fort.

16 juin. — Alfred Servais, 9 mois, Grande-Rue. — Ernest Wirth, 50 ans, employé au chemin de fer, Grande-Rue. — François Demulder, 2 mois, Epeule. — Hortense Mahon, 6 mois, rue de la Rondelle. — Marie Dugaté, 6 ans, Hôpital.

17 juin. — Héloïse Cuvelier, 11 mois, rue de l'Ermitage. — Charles Verliand, 51 ans, comptable, rue du Grand-Chemin. — Clémence Desmet, 4 jours, au Pontonoy. — Guillaume Desbarbieux, 4 mois, rue Latérale. — Hélène Delcroix, 8 mois, rue des Fossés.

MARIAGES

17 juin. — Pierre Vandercruyssen, 62 ans, tisserand, et Célestine Nyssen, 68 ans, journalière. — Camille Vanspeybroeck, 25 ans, tisserand, et Mélanie Vanoverfeld, 23 ans, tisserande. — Charles Kindts, 25 ans, tisserand, et Joséphine Claeysens, 22 ans, peigneuse. — Gustave Demulder, 22 ans, fleur, et Marie Derycka, 23 ans, tisserande. — Eugène Cloque, 32 ans, mécanicien, et Juliette Depret, 21 ans, piquière. — Emile Aertgeers, 23 ans, employé de commerce, et Marie Huyghe, 19 ans, peigneuse. — Frédéric Dael, 28 ans, comptable, et Pharaïde Bernaert, 19 ans, tailleur. — Cyrille Mazure, 32 ans, sans profession, et Hortense Carré, 23 ans, sans profession.

Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 16 Juin 1872

Sommes versées par 124 déposants, dont 22 nouveaux Fr. 21,186 »

62 demandes en remboursement 16,839 20

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Achille Wibaux et François Ernoul, directeurs.

Spécialité de dentiers en tous genres

Traitements spéciaux pour le REDRESSEMENT DES DENTS

VERBRUGGHE

DENTISTE

BREVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE D' L'HOSPICE, 8, ROUBAIX

Commerce

Havre, 19 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desboanet.)

Ventes : 1,500 b., marché calme, petite demande, sans changement.

Liverpool, 19 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desboanet.)

Lettres particulières disent marché inactif, ventes 10 à 12,000 b. ; les prix sont généralement fermes.

HAVRE. — Mardi 18 juin 1872. — Le marché a été très-calme aujourd'hui, surtout cette après-midi, après réception des avis froids de Liverpool. Les ventes du jour ne vont qu'à 400 b., dont moitié en Oomra à 102 50, 103 et 106 fr. — Les Américains ne figurent pas pour 100 b. dans les affaires cotées. Il est difficile de donner des cours précis dans des moments aussi calmes ; nous pouvons dire cependant que, sans baisse sensible, il y a plus de facilité à acheter.

On n'a rien fait à livrer par navire.

A terme, on est faible. Après avoir fait hier au soir août-septembre-octobre à 136, et ce matin juillet-août au même prix ; on a cédé cette après-midi juillet-août à 135, et septembre à 135 fr. 50.

Liverpool vient très-calme. Les arrivages sont lourds (88,000 b., jusqu'ici pour la semaine) ; ils doivent contribuer à entretenir la langueur des affaires sur le marché anglais. Les ventes depuis vendredi ne vont qu'à 40,000 b., dont 31,000 b. prises pour la consommation.

Manchester est calme également, mais soutenu.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane 138 —
Low Midd. Louisiane en mer 140 —
dito en charge 140 —
Ordinaire Fernambourg 132 —
Bon ordinaire Oomra 102 —
New Oomra en charge et en mer 103 1/2 —
Bon ordi. Tinnivelly 100 —
Ordinaire Cocanadah 88 —
Bon ordinaire Bengale 72 —

Manchester, 18 juin.

Le marché ne présente pas de changement. Le ton est calme, mais soutenu avec de petites affaires.

Liverpool, 18 juin.

Ventes 8,000 b., dont 6,000 b. pour la filature, plus facile. Orléans livraison septembre rien au-dessous de low middling 11 3/4. Amérique 11 5/16 à 11 5/8. Fernambourg 11.

New-York, 17 juin.

Middling 26 1/4. Change sur France 4 58 1/8. — Or 144 c/2. — Low-middling à New-Orléans 149 fr. — Recettes 3 jours 3,000 b. Expéditions pour Angleterre 3,000 b. France 3,000 b. Cautions rien. — Stock 161,000 b. Merchant expédié de New-Orléans.

BOURSE DE LILLE

du 18 Juin 1872

COURS DU JOUR.

FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0 83 35
Rente 4 1/2 0/0 79 ..
Emprunt 5 0/0 86 75
Obligations 6 0/0 1870 507 50

OBLIGATIONS DES VILLES.

Paris 1855-1860 386 25
Paris 1865 453 75
Lille 1860 92 ..
Lille 1863 86 ..
Lille 1868 478 50

Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. 37 50
Armentières 470 ..
Bordeaux 82 ..
Département du Nord 82 ..
Amiens 95 ..

CHEMINS DE FER

Actions Nord
id. Lyon
id. Orléans 298 ..
id. Lille à Béthune 237 50

Obligations Nord 300 ..
id. Lyon fusion anciennes 295 ..
id. Lyon fusion nouvelles 286 25
id. Orléans 298 ..
id. Midi 290 ..
id. Ouest 289 ..
id. Lille à Valenciennes 257 50

VALEURS LOCALES

Caisse commerciale de Lille, Verlay 550 ..
Caisse commerciale de Roubaix, Verlay 522 50
Caisse d'escompte Pénot et Co 285 ..
Crédit industriel et de Dépôt du Nord 521 25
Comptoir commercial Devidier et Co 502 50
Gaz de Wazemmes c. de 1347 50
Le Nord, assurances contre l'incendie 1330 ..

CHARBONNAGES

Azincourt 3200 ..
Bruay 410 ..
Bully-Grenay (le sixième) 887 50
Carvin 1200 ..
Courrières 1200 ..
Escarpettes 1200 ..
Ferlay 940 ..
Lens 9800 ..
Liévin (action libérée) 2300 ..
Meurchin 965 ..
Vicoigne et Noux 6200 ..

Un décret du 28 décembre 1870 autorise l'inscription dans le JOURNAL DE ROUBAIX des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES ET DES ACTES DE SOCIÉTÉ du département du Nord.

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

ROUBAIX, lieu dit le Fresnoy, dans les jardins de M. Descat 5 hectares environ DE TRÈS-BELLES HERBES A vendre par portions et à crédit

Jeudi 20 juin 1872, à quatre heures de relevée M^e DUTHOIT vendra publiquement lesdites herbes. Réunion près l'habitation du jardinier. 2431

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix

MAISONS à étage nouvellement construites et bien situées. Revenu 10 pour cent. — Facilités de paiement. Fonds à placer sur première hypothèque. 2433

ROUBAIX, Grande-Place en face du bureau des ventes mobilières

VENTE DE 300,000 BRIQUES NEUVES

L'an 1872, le jeudi 20 juin, 3 h. de relevée, M^e Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente. 2423

ROUBAIX, Grande-Place en face du bureau des ventes mobilières

VENTE par suite de faillite de 2 Bons et Ferts Chevaux 2 voitures dites Calandres 1 Cabriolet

Le samedi 22 juin 1872, onze heures précises du matin, M^e Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur, procédera à cette vente, à la requête de M^e DEMARCY, agréé syndic à la faillite du sieur DESCAT, fils. 2422